



HAL
open science

Y a-t-il un racisme linguistique ?

Francis Grossmann

► **To cite this version:**

Francis Grossmann. Y a-t-il un racisme linguistique ?. 2016, <https://www.nonfiction.fr/article-8211-y-a-t-il-un-racisme-linguistique.htm>. hal-04881090

HAL Id: hal-04881090

<https://hal.science/hal-04881090v1>

Submitted on 11 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Philosophie

Y a-t-il un racisme linguistique ?

 PAR Francis GROSSMANN

Date de publication • 24 mars 2016



Discriminations : combattre la glottophobie

Philippe Blanchet

2016

Textuel

192 pages

Qu'est-ce que la « glottophobie » ? Et comment la combattre ?

On se souvient d'Eva Joly, victime de quolibets déplacés en raison de son accent. Ce ne sont pas seulement les personnes étrangères ou d'origine étrangère ¹ qui sont en butte à ce type de pratiques : les accents régionaux, parfois valorisés (par exemple chez Pagnol lorsqu'ils fleurent bon la Provence) peuvent aussi parfois être perçus comme la marque d'une identité menaçante. Ainsi en va-t-il de ce que certains appellent l'« accent beur » des banlieues, qui sidère Alain Finkelkraut parce qu'il « ne fait plus tout à fait français ». Ce type de stigmatisation n'est pas nouveau et a frappé d'autres groupes : les Alsaciens, les Mosellans de Lorraine, les « Chtimis », etc. Au-delà de cette question cruciale de l'accent, c'est de manière plus générale le rapport à la langue, sous toutes ses formes, qui est en cause : en quoi est-elle un moyen de domination, et de « distinction », dans le sens que Bourdieu donnait à ce terme ?

Le néologisme qui figure dans le titre de l'ouvrage de Philippe Blanchet, publié chez Textuel, se propose de donner un nom à une forme de discrimination largement méconnue ou sous-estimée : celle qui se fonde sur la pratique de la langue, et qui conduit à stigmatiser ou à rejeter des êtres humains, en raison de leur accent ou de leur façon de parler, ou de manière plus générale de manier la langue. La démonstration s'effectue en cinq parties. L'ouvrage commence par le constat d'un vide juridique mais aussi scientifique (peu de travaux érudits ont été consacrés à ce sujet), suivi d'une réflexion sur les questions

de normes linguistiques et le statut de pratiques linguistiques présentées avant tout comme des pratiques sociales, l'auteur dénonçant au passage le « mythe de la langue commune ». Philippe Blanchet prend ensuite le temps d'une mise en perspective qui lui permet d'expliquer « comment s'est déployée et se maintient la glottophobie », que l'on rencontre jusque chez les dominés, qui reproduisent parfois eux-mêmes, lorsqu'ils défendent une langue « autre », l'idéologie puriste et la normalisation linguistique dont ils sont victimes par ailleurs. Une fois ces clés de compréhension posées, les deux dernières parties fournissent des exemples concrets de glottophobie, au plan institutionnel comme individuel, et proposent surtout des pistes et des principes pour la combattre.

Bien construit et documenté, l'ouvrage qui, selon le principe de la collection, se veut à la fois ancré dans la recherche universitaire et engagé dans l'action, donne des éléments fort utiles pour la réflexion et pour faire avancer les choses ; il fournit les bases de ce que l'on pourrait appeler une linguistique critique (comme l'on a pu parler autrefois d'une « sociologie critique »). Cependant, le format même de l'ouvrage et son militantisme assumé empêchent peut-être parfois l'auteur de développer une vision plus dialectique des problèmes posés. On se contentera de prendre deux exemples pour montrer qu'une certaine complexification de la problématique traitée aurait parfois été nécessaire.

Le premier exemple concerne le poids que représente la dimension historique et politique, que l'on ne peut isoler des politiques linguistiques. La construction de la nation française s'est certes effectuée sur la base d'une éradication, lente et progressive, des langues autres (aujourd'hui reléguées au statut minoré de langues régionales). Mais cette dépossession progressive s'est aussi accompagnée d'une entrée progressive dans une culture qui a pu ouvrir à d'autres valeurs et fonder, d'une certaine manière, l'esprit même de la République. Mieux aurait valu construire cette ouverture autrement que sur la dépossession linguistique : sur ce constat, on ne peut être que d'accord avec l'auteur. La construction même d'un État fondé sur des principes universalistes rendait plus difficile que dans des conceptions moins centralisatrices le maintien de la diversité linguistique. Ainsi, l'abbé Grégoire, député de la Constituante, dont Philippe Blanchet rappelle qu'il a écrit un ouvrage visant à l'éradication des patois, est le même homme que celui qui a milité pour l'abolition totale des privilèges et de l'esclavage et qui a prôné le suffrage universel. C'est ce type d'ambivalences qu'il faut pouvoir prendre en compte pour éviter de projeter notre vision moderne sur les événements passés, et aussi pour mieux comprendre comment réussir, aujourd'hui, à réintroduire de la diversité linguistique tout en conservant la valeur du legs révolutionnaire.

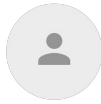
Deuxième exemple, l'école : la violence symbolique qui est faite aux dominés à travers les pratiques linguistiques, et que traduit si bien Annie Ernaux par exemple, lorsqu'elle montre comment, à l'école, elle a dû apprendre à parler, et surtout à écrire, une langue « autre », au risque de perdre le lien familial, et la langue de son père : « Enfant, quand je m'efforçais de m'exprimer dans un langage châtié, j'avais l'impression de me jeter dans le vide. Une de mes frayeurs imaginaires, avoir un père instituteur qui m'aurait obligée à bien parler sans arrêt en détachant les mots. On parlait avec toute la bouche. Puisque la maîtresse me «reprenait . plus tard j'ai voulu reprendre mon père. lui annoncer que "se parterrer ou

« quart moins d'onze heures n'existaient pas »¹. Ce prix douloureux à payer, cet arrachement ou ce déracinement – pour reprendre un autre concept bourdieusien – s'est accompagné également d'une forme nouvelle de relation au monde. Philippe Blanchet dénonce vigoureusement la notion de « maîtrise de la langue » qui a été mise au centre des préoccupations scolaires à travers les instructions officielles et les circulaires ministérielles. Si l'on peut regretter là encore la vision tristement monolingue qui fonde ces directives, peut-on blâmer l'institution scolaire de viser à la maîtrise de normes, dont les sociologues et les sociolinguistes sont les premiers à reconnaître la réalité ? À partir du moment où l'on fait le constat que « les langues sont des moyens et des enjeux de domination et de pouvoir », il est difficile de reprocher aux institutions dont c'est la fonction de tenter de fournir les outils permettant au plus grand nombre d'éviter les formes de stigmatisation que par ailleurs l'on dénonce. Il est sans doute possible de surmonter cette aporie. L'idée même de compétence (socio)linguistique repose, comme le montre bien Blanchet, sur la *covariance*, c'est-à-dire la capacité à choisir dans un

répertoire pluriel, en fonction de normes sociales contextualisées, et la *covariation*, c'est-à-dire la capacité à utiliser des stratégies de communication, y compris lorsqu'elles prennent le contre-pied des normes attendues. Si la maîtrise de la langue telle qu'elle a été prônée et développée par l'école est étriquée, élargissons-la, et donnons-lui une assise culturelle, sociale autant que linguistique, mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain...

La diversité des ressources linguistiques (dictionnaires, traductions, grammaires, etc.) qui fondent selon Auroux¹ la « grammatisation » d'une société montre aussi que l'on peut élargir la compétence socio- et plurilinguistique sans les fonder sur le purisme linguistique. Contrairement à Philippe Blanchet, nous ne pensons pas que les langues puissent dans les sociétés « grammatisées » fonctionner sans normes prescriptives : nous pensons plutôt qu'il s'agit de penser des compétences linguistiques plurinormées, c'est-à-dire prenant en compte la diversité des représentations culturelles et linguistiques qui sont celles du monde contemporain.

La présentation de ces quelques points de discussion ne doit surtout pas empêcher de souligner l'importance et l'urgence des problèmes que traite l'ouvrage, et l'utilité de la notion de glottophobie qu'il introduit. Philippe Blanchet nous montre qu'il est temps aujourd'hui d'avoir une relation plus ouverte, plus généreuse, plus décomplexée, non seulement à l'égard de la diversité linguistique mais aussi face à la diversité des *pratiques* linguistiques : au lieu d'une faiblesse, il faut plutôt y voir une force, une source de richesse culturelle. Il est grand temps que cessent les intimidations et les formes de stigmatisation linguistique dont restent victimes de nombreux individus ou groupes sociaux : ce livre donne les armes pour le faire



FRANCIS GROSSMANN

Francis Grossmann est professeur en sciences du langage à l'université Grenoble-Alpes. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage sur la manière dont les adultes lisent des histoires aux enfants (*Enfances de la lecture, manières de lire manière de dire à l'école maternelle*, Peter Lang, 2000) et a codirigé plusieurs ouvrages consacrés au lexique, ainsi qu'à l'écrit scientifique, dont *L'Écrit scientifique, du lexique au discours*, en collaboration avec Agnès Tutin (Presses universitaires de Rennes, 2014). Il est membre du laboratoire LIDILEM, EA 609 (université Grenoble-Alpes) (francis.grossmann@univ-grenoble-alpes.fr).

Cet article est publié en licence Creative Commons BY NC ND (reproduction autorisée en citant la source, sans modification et sans utilisation commerciale).

Lien permanent : <https://www.nonfiction.fr/article-8211-y-a-t-il-un-racisme-linguistique.htm>